

**Procès-Verbal
de la
réunion
n° 2
Mars, salle Mic**

Membres légaux :

	Absent
	Présent (présentiel + visio)
	Présent
	Présente
	Présent (visio)

Membres experts :

	Présent (visio)
	Présente
	Présent
	Présent
	Présent
	Présent (visio)
	Présente
	Présent
	Présente
	Présent
	Présent
	Présent
	Absente

Représentants syndicaux CSSCT :

	Absent
	Présent (visio)
	Présent (présentiel + visio)
	Absent
	Présent
	Absent
	Absent
	Absente
	Présent
	Absent

Membres de droit :

	édecin du travail	Absent
	édecin du travail	Présente (visio)
	édecin du travail	Présente (visio)
	Infirmière	Présente (visio)
	Coordinatrice prévention	Présente
	Contrôleur CRAMIF	Absent
	Inspectrice du travail	Absente

Invités :

	Responsable Relations Sociales	Présente
	Chargée projets Mission Handicap	Présente
	Sénior Manager Opérations	Présent
	Chargé Projet Sureté, Prévention, Secours & Santé	Absent
	Manager Portefeuille Artistique	Présent
	Coordinatrice Portefeuille Artistique	Présente
	Fashion Designer	Présente
	Sénior Manager Création des costumes	Présente
	Manager Maintenance	Présent
	Manager Prévention des risques	Présent
	Chef de projet Maintenance	Présent
	Chef de projet Développement & Support	Présente (visio)
	Senior Manager Maintenance	Présent

Début et fin de réunion : 9h / 17h30

**Procès-Verbal rédigé
secrétaire**

Ordres du jour

- 1. Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 13 décembre 2024***
- 2. Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire complémentaire du 17 décembre 2024***
- 3. Information des membres de la CSSCT sur les salariés déclarés inaptes au sein de l'établissement***
- 4. Présentation aux membres de la CSSCT pour avis motivé d'un projet de reclassement d'une salariée déclarée inapte à son poste (Manon PAJOT)***
- 5. Information des membres de la CSSCT sur le recrutement des salariés en situation de handicap au sein de l'établissement**
- 6. Examen des statistiques des AT du 4ème trimestre civil 2024***
- 7. Suivi des actions HST (DUERP)* :
Fiche CSSCT**
- 8. Présentation aux membres de la CSSCT du rapport annuel CSSCT 2024 de l'établissement Parcs Opérations (*)**
- 9. Présentation aux membres de la CSSCT du programme de l'établissement Parcs Opérations 2025 (*)**
- 10. Point de suivi relatif au test Gilet chauffant***
- 11. Bilan saison hiver 2024/2025 utilisation colonnes chauffantes***
- 12. Point d'information relative aux odeurs sur Washington Steam Train***
- 13. Présentation aux membres de la CSSCT pour information, des prototypes de costumes de l'établissement en prévision de l'ouverture des futurs attractions – Projet Firefly, au bâtiment NALA**
- 14. Pré
ma [REDACTED] SSCT en vue du déploiement du**

- 15.Information relative au test de mise en place de chevalet de signalisation des dangers***
- 16.Point de suivi mise en place projet Yield management***
- 17.Point d'information relatif à l'amélioration du flux ticketing DLP***
- 18.Information des membres sur la mise à disposition de pantalon de pluie pour les équipes Guest Flow et propreté***
- 19.Information des membres de la CSSCT du déménagement des équipes encadrants propreté DLP***
- 20.Point de suivi des portes accès Ticketing DLP***
- 21.Point de suivi relatif au déploiement des moyens de sécurisation (boutons d'alarme)***
- 22.Point d'information sur la prévention de RPS***
- 23.Points d'informations diverses :**
 - Mission équipes Guest Flow au Café Hypérion**
 - Automatisation portes parades**
- 24.Visite à déterminer**

Point additif à l'ordre du jour

**Information des membres de la CSSCT sur la poursuite du
du système de réservation en ligne équipe guest flow DLP et**

***document envoyé**

Contenu des échanges

Point ODJ numéro 1 :

Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 13 décembre 2024*

[REDACTED] ande un ajout en page 11 « pour avoir une extraction des déclarations incivilités ». Il demande également, en page 22, d'ajouter « qu'une morsure est possible si un enfant passe ses doigts dans le filet ».

Résultat des votes :

- 14 membres ont voté Pour
- 0 membre a voté Contre
- 1 membre a voté Abstention

Le procès-verbal de la réunion ordinaire du 13 décembre 2024 est approuvé.

Point ODJ numéro 2 :

Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire complémentaire du 17 décembre 2024*

Résultat des votes :

- 13 membres ont voté Pour
- 0 membre a voté Contre
- 2 membres ont voté Abstention

Le procès-verbal de la réunion ordinaire du 17 décembre 2024 est approuvé.

Point ODJ numéro 3 :

Information des membres de la CSSCT sur les salariés déclarés inaptes au sein de l'établissement*

Il y a donc 40 dossiers en cours : 15 salariés en ATMA, 8 sont en affectation en formation, 2 sont en suspension de contrat, 12 sont en autorisés payés, 1 est en absence sécurité sociale.

Teddy K. demande des précisions sur le dossier de M. Dacier Falque. Olivia L. demande si ce dossier a été présenté. Les dires des salariés sont exacts. Pourquoi ce (son projet externe) n'est pas précisé dans le dossier ? La date est bien à jour sur sa dispense d'activité. Renald G. dit que la notion « en cours » est trop vaste. Olivia L. dit prendre le point et elle le mentionnera lors des prochaines présentations.

Teddy K. revient sur le dossier Valentin Deltort car il n'y a pas de mise à jour. Olivia L. précise que les mises à jour datent de février 2025.

Teddy K. demande des précisions sur les dispenses de M. Lotrian car elles sont indiquées en dispense d'activité. Une mise à jour sera faite pour la prochaine CSSCT. Teddy K. demande des mises à jour avec l'historique pour préciser si la durée des dispenses d'activités.

Teddy K. demande des précisions sur le dossier de M. L. dit que son reclassement n'est pas prévu cette année.

Point ODJ numéro 4 :

**Présentation aux membres de la CSSCT pour avis mo
reclassement d'une salariée déclarée inapte à son post**

Olivia L. présente le projet de reclasseme

été reconduit en CDD depuis car sa fin
L. précise que la mise
faite sur le fichier présenté car son dossier devait être soumis en CSSCT ordin
a été reconduite en ATMA avant son reclassement définitif et son dossier sera
le 22 avril prochain. Teddy K. demande si elle a eu une promotion. Olivia L. dit que son
coefficient est de 181 et que son coefficient sera de 215 à la signature de son reclassement
définitif.

Résultat des votes :

- 15 membres ont voté Pour
- 0 membre a voté Contre
- 0 membre a voté Abstention

Point ODJ numéro 5 :

Information des membres de la CSSCT sur le recrutement des salariés en situation de handicap au sein de l'établissement

nce de janvier à mars 2025 :

- 1 CDD 35h Opérateur Animateur Attractions du 09.02.25 au 09.03.25 sur Slinky dog,
- 1 CDD 35h Hôtesse de billetterie du 15.03.25 au 21.09.25 au DLP,
- 1 CDI 35h Opératrice Animatrice Attractions au 01.03.2025 sur Phantom Manor,
- 1 CDD 35h Opératrice Animatrice Attractions du 22.03.25 au 07.09.25 sur Space Mountain
- 1 CDD 35h Opérateur Animateur Attractions du 10.12.24 au 09.01.25 sur Small World
- 1 CDD 35h Opérateur Animateur Attractions du 15.04.25 au 21.09.25 sur Small World.

Au 31.01.25 :125 CDI travailleurs handicapés (TH) au sein de l'établissement Parcs Ops soit un taux d'emploi de 5,92%

ande s'ils ont tous majeurs. Dorothée S. répond que oui.

Teddy K. demande si les salariés en CDD ont demandé une conversion. Dorothée S. dit ne pas avoir l'information, seul un CDD a été repris en CDD.

écise que les embauches sont très faibles par rapport à la taille de l'entreprise. 25 salariés en situation de handicap sont en CDI actuellement.

Guillaume D. dit qu'un nouvel accord sur le handicap va être négocié prochainement et demande combien d'embauches depuis 2023 ont été faites. Dorothée S. reviendra plus tard.

Dont voici son retour :

Au 31 janvier 2025 pour l'établissement Parcs Opérations : 125 salariés CDI TH soit un taux d'emploi de 5,92%.

Le nombre de salariés TH recrutés en 2023 a été indiqué dans le bilan annuel TH présenté lors de la réunion CSSCT ordinaire Parcs Ops du 13.09.24 : 7 CDI, 11 CDD et 2 stagiaires.

Le nombre de salariés recrutés par type de contrat global entreprise en 2023 a été mentionné dans le bilan annuel TH présenté lors du CSE du 28 mai 2024 :

Point ODJ numéro 6 :

Examen des statistiques des AT du 4^{ème} trimestre civil 2024*

us présente les statistiques au 4^{ème} trimestre.

Il y a eu 59 accidents de travail / trajet déclarés soit une augmentation par rapport au 3^{ème} trimestre, c'est également plus que la moyenne sur l'année 2024.

Geste et posture est la cause la plus importante (bagage, lunettes 3D, ...)

ande pourquoi les AT sont plus nombreux pour rapporter aux heures ériode. Les chiffres sont en hausse. Nicolas C. précise que les AT sont plus sur Custodial, Disco 1 et Disco 2.

Les AT bénins sont en pics en décembre (6 AT bénins RPS en décembre), Nicolas C. donnera ces chiffres plus tard. *Voici le retour reçu par mail après la réunion :*

- 10 AT bénin RPS (versus 13 trimestre équivalent année 2023) dont : 1 seul AT bénin pour relations interpersonnelles et 9 pour agression physique verbale avec visiteurs,
- 5 sur Guest flow DLP / 2 sur adventureland / 1 sur fanta 2 / 1 frontierland / 1 sur propreté 3,
- AT bénin consigne DLP :
 - 9 AT bénins sur 2024,
 - 5 liés à de la manutention manuelle,
 - 4 liés à des postures contraignantes.

vient sur les déclaration d'AT sur Star Tour à cause des ports des bacs à ain C. dit qu'un projet de mettre des tables élévatrices est en cours, une présentation sera chariots vont avoir de nouvelles roulettes pour une meilleure manipu mande le poids d'un chariot plein. Julie S. reviendra vers les membres. té apportée après la réunion par mail : *Ce nouveau modèle de roues permet d'obtenir des valeurs de 11 daN (environ 11kg) au plus défavorable en mesure de force (pousser-tirer). Le chariot plein pèse 200 kg, le guide des opérations indiqu anipulé à 2. Sylvain C. précise qu'un financement est en cours de chif cise que le projet date de 6 ans en arrière.*

Teddy K. demande des précisions sur les chiffres 2023 qui ne sont pas les mêmes que la comparaison présentée en 2024. Nicolas C. dit que depuis l'envoi des documents, des arrêts ou des AT acceptés peuvent être apportés. Un AT bénin a 2 ans pour être déclarés, certains AT sont aussi en attente de validation de la Sécurité Sociale. Malek B. demande une comparaison en direct lors des présentations.

Teddy K. demande pourquoi 60.000 heures de travail ont disparu. Nicolas C. reviendra vers nous car ce n'est pas normal. *Voici le retour reçu par mail après la réunion : le point a été remonté au service en charge de réaliser les reportings de statistiques accidents (service reporting social). A ce jour, ils n'ont pas trouvé la cause de l'anomalie dans les heures travaillées de 2023. Les reportings produits l'année dernière pour 2023 étaient bons*

cependant.

SUIVI TRIMESTRIEL																
Performances Hygiène et Sécurité du Travail		1er Trimestre			2ème Trimestre			3ème Trimestre			4ème Trimestre			YTD 12/31/2023		
		2022	2023	VAR.	2022	2023	VAR.	2022	2023	VAR.	2022	2023	VAR.	2022	2023	VAR.
sans les refus	Tga Tg	16%	48	5%	17%	35	20%	128	150	17%	190	215	13%			
		15%	31	0%	32%	794	-35%	3 286	3 748	14%	3 084 990	3 409 581	11%			
		12%	413	23%	29%	571	40%	1 261	2 121	68%						
		78%	544	18%	23%	44,92	5%	41,49	43,99	6%						
		73%	39,16	1%	37%	1,02	-43%	1,07	1,10	3%						
		16%	0,52	29%	11%	1,75	-16%	1,47	1,72	17%						
	Heures Travaillées	63%	12%	792 88	9%	8%	779 107	14%								

Sylvain C. dit que ça peut correspondre aux les grandes réhabilitations. Nicolas C. dit que les contenus peuvent faire varier car par exemple le Costuming ne fait plus parti de l'établissement.

ente la liste des accidents de travail au 4^{ème} trimestre 2024. Mickael de pourquoi les actions s'arrêtent en octobre, il manque novembre et décembre. Julie S. dit qu'en effet il manque des pages (il sera partagé dans la BDESE).

Sébastien M. demande des précisions sur Disa Ramsten qui tombe en courant car elle était en retard. Quelle consigne est donnée ? Sylvain C. dit que les salariés ne doivent pas arriver en retard. Sébastien M. dit que la communication devrait être fait car beaucoup court. Sylvain C. dit que les moyens sont donnés comme contacter le Pool Déploiement. Sébastien M. demande un rappel pour ne pas courir.

Teddy K. demande des précisi octobre 2024 car son nom de famille est indiqué dans la case de son a une erreur de saisie.

Su , un nouveau gabarit va être testé pour estimer le rangement des ba ande le poids maximum d'une val e du tra ne porte de charge de 25 KG maxi u'un petit sac peut être lourd. Julie S. dit que des travaux ont déb e les visiteurs mettent leur valise ou sac eux-mêmes dans un rack.

Sébastien M. revient sur l'AT du 16 octobre car il n'y pas d'information. Julie S. dit que la sécurité sociale a mis en attente de validation. Nicolas C. dit que le salarié n'a pas été sur First Aid le jour de son accident et qu'il a été chez son médecin traitant.

Guillaume D. revient sur les anomalies des chiffres et qu'elle est commune sur chaque établissement. Es ce que les AT RPS sont dû à des différents avec les visiteurs ? Nicolas C. revient vers les membres pour cette information. Voici la réponse reçue par mail : Dans le reporting AT report du trimestre, il y a la différence entre agressions physique visiteur et avec cms. Le trimestre dernier 75 % des AT RPS était lié aux visiteurs :

- *agression physique / verbale / psychologique : accident en lien avec des visiteurs,*
- *relations interpersonnelles : accident en lien avec des salariés.*

Point ODJ numéro 7 :
Suivi des actions HST (DUERP)* :
Fiche CSSCT

Julie S. présente les actions soldées. Un nouveau modèle de pelles et balayettes a été testé et ils correspondent à leur attente, ce modèle sera déployé à l'ensemble de Custodial.

l emplacement pour les équipes Guest Flow à la fin de la parade

Des nouveaux mant [redacted] uveau modèle de casquette
au Campus a été dé [redacted] capuche ne sert pas la tête
et la capuche s'env

Sylvain C. dit que les chaussures de sécurité sont obligatoires pour les équipes de Ticketing à la suite des remarques des membres en CSSCT ordinaire de décembre 2024.

Julie S. revient sur les actions en cours. Il y a 357 actions en cours sur 452 au total dont 95 sont des actions à faire.

Mickael D. demande que les demandes de 6C (jour d'heures supplémentaires) doivent être sur la base du volontariat. Sylvain C. dit que s'il n'y a pas de volontaire, c'est imposé. Renald G. dit que seul un surcroît d'activité doit motiver le 6C imposé et il précise que l'entreprise doit s'adapter.

Mickael D. demande des précisions sur River Boat et l'équipe demande à retirer ce passage (descente dans le moteur) sur les check-list. Julie S. dit qu'à la réouverture, il n'y aura plus cet item.

Mickael D. demande des précisions sur la toiture de Poney Farm. Julie S. revient sur ce point, *voici sa réponse reçue par mail après la réunion : D'après nos informations, la réhabilitation est prévue en FY26.*

[redacted] it que des efforts ont été faits sur la circulaire vers Timon mais du côté de First
[redacted] irculation piéton est diffi [redacted] nnent. Sylvain C. prend
[redacted] a des rappels aux équip [redacted] e le passage piéton au
niveau du quai de livraison à Imaginati [redacted] nd le point et ajoute que
des barrières du côté de Star Tour a été mise car depuis l'ouverture de Dreams, c'était anarchie.

[redacted] e que les éclairages des backstages Roi Lion sont très souvent éteints le soir.
[redacted] mande des précisions sur le chemin derrière Poney Farm. Sylvain C. dit que
pour le petit passage, aucun frais ne sera fait, le chemin restera fermé.

[redacted] emande si les fuites d'eau du DLH vont être résolu au niveau
[redacted] e la situation est résolue mais on n'est pas à l'abri de nouvelles
fuites d'eau.

Teddy K. demande le risque avec les harnais à Space, page 21. Julie S. dit qu'une DMO (Demande Maintenance Opérationnelle) a été ouverte pour lancer les trains avec les harnais

ouverts après une évacuation dans le ride. La problématique est qu'il y a un risque d'endommager les harnais et donner plus de travail à la maintenance. Aujourd'hui si un salarié n'arrive pas à fermer le harnais, il demande à un collègue et si les 2 n'y arrivent pas, le train part avec le harnais ouvert. Sylvain C. dit qu'une étude motorisée pour une fermeture « seule ». Teddy K. demande pourquoi les salariés ne peuvent pas monter dans le train pour fermer les harnais avec la sécurisation. Julie S. dit que la fonction de la sécurisation ne préviendra pas une chute dans le train. Teddy K. dit que chaque salarié devrait fermer les harnais pour ne pas donner plus de tâche aux mêmes salariés du corpulence. Teddy K. demande une visite sur les lieux.

protections auditives sur Star Tour sur toutes les positions. Le médecin dit que le port de protections auditives est recommandé mais pas que l'OG donnera cette information. Malek B. demande si un contrôle du travail de l'APAVE est possible pour vérifier leur donnée. Teddy K. demande si le greeter de Star Port est concerné car il est rapproché du greeter de Star Tour. Julie S. dit que le port est recommandé au greeter de Star Tour. Teddy K. demande une présentation en CSSCT avec le calendrier des tests de l'APAVE. Sylvain C. prend le point. *Sylvain C. a envoyé cette réponse par mail après la réunion :*

Attraction - Tapis	17/02/2025
Attractions - Cars 4 roues	17/02/2025
Attraction - Tea Cups	18/02/2025
Attraction - Labyrinthe	18/02/2025
Attraction - HyperSpace	Vacance Avril
Attraction - Nautilus	Vacance Avril
Attraction - Dico theater	Vacance Avril
Attractions - Phantom	Vacance Avril

Sébastien M. demande de revoir les 10 pages « en rouge » suite aux enquêtes RPS de Ticketing WDS. Nicolas C. dit qu'il ne peut pas clôturer la ligne seul, les leaders doivent en faire la demande. Sébastien M. demande une mise à jour sur ce point. Nicolas C. dit que la mise à jour est faite tous les 3 mois. Le suivi a lieu tous les 3 ans sur l'intégralité des équipes. *Nicolas C. a envoyé cette réponse par mail après la réunion : Comme expliqué en séance, sur la thématique RPS dans le DUER, le management doit informer le service de santé (via boîte mail dlp.suivirps@disney.com) ou via son préventeur lorsqu'il réalise les actions de façon à ce qu'elle soit clôturée dans le plan d'actions du DUER. A date, nous n'avons pas de vision sur la réalisation de ces actions ou non.soins*

Sylvain C. partage 2 fiches d'anomalies. Malek B. demande dans quel accord existe les fiches d'anomalies. Sylvain C. présente 2 notifications : le chauffage de Star Port qui est de nouveau fonctionné et le chemin autour de la voie de Steam Train a été pris en compte.

Point ODJ numéro 8 :

Présentation aux membres de la CSSCT du rapport annuel CSSCT 2024 de l'établissement Parcs Opérations (*)

Nicolas C. nous présente le rapport annuel.

Il y a eu 3 maladies professionnelles admises découvertes en 2024. [redacted] de plus de précisions, 2 concernent une maladie sur l'épaule dont 1 est [redacted] le coude. On n'a pas la moyenne d'âge. Ces maladies pro sont dû à une répétition.

[redacted] demande ce qu'un soin à First Aid. Le médecin [redacted] a répondu ? de faite, il s'agit d'un soin. Peut-on avoir [redacted] ? Nicolas C. prend le point tout comme la numérotation. *Nicolas C. a répondu par mail après la réunion : Ces 2 points ont été remonté pour le rapport annuel de l'année prochaine. La numérotation a été prise en compte.*

Adeline I. demande ce qu'un risque grave, [redacted] peut avoir des séquelles à titre provisoire ou permanente [redacted] e pour lui, un risque grave est un risque vital.

[redacted] précise qu'un accident de travail grave signifie qu'il y a eu des blessures incapacité temporaire ou permanente, voire un décès. Parmi les blessures sérieuses on peut citer :

- des fractures importantes,
- des traumatismes crâniens ou cervicaux graves,
- des brûlures sévères,
- des blessures qui entraînent une incapacité prolongée,
- des blessures mettant en danger la vie du salarié.

[redacted] demande des précisions sur les soins First Aid et ce qu'ils concernent les salariés. Nicolas C. répond que non.

Clément B. demande des précisions sur le test d'alcoolémie et stupéfiants. Le salarié va à First Aid accompagné d'un témoin pour faire un autre test alcoolémie, un bon taxi lui est alors donné pour rentrer chez lui en sécurité et une sanction disciplinaire est possible. Clément B. revient s [redacted] a été respecté lors [redacted] contesté. Le [redacted] donnera des précisions [redacted]

Point ODJ numéro 9 :

Présentation aux membres de la CSSCT du programme de l'établissement Parcs Opérations 2025 (*)

Sylvain C. revient sur le programme en cours :

- formation incivilité,
- déploiement des boutons sécurisation,
- mise en place prochainement d'une télécommande (avec arrêt des véhicules) à Crush Coaster pour les salariés proche du ride en gare,
- table élévatrice pour le rangement des lunettes 3D ainsi que des nouveaux sacs et chariots,
- interrupteur sur les batteries pour Hyper Space Mountain,
- réfection du sol du dernier étage sur le bateau de River Boat et modifications des marches du bateau,
- arrivages de nouvelles bâches pour les bateau du Pays des Contes de Fées,
- nouvelles bâches pour les voitures d'Autopia et une nouvelle voie alimentée de voitures New Gen en 2025,
- de nouvelles charnière pour les portillons du Carrousel,
- remplacement des cônes du parking pour des enrouleurs fixes,
- nouvel emplacement pour les Guest Flow lors de la parade,
- amélioration pour les portes de la parade,
- nouvelle tige pour l'ouverture des portes du Ticketing,
- amélioration des caisses du Ticketing,
- arrivage de bâches pour le Ticketing.

Teddy K. demande si de la verdure sera ajouté vers le nouvel emplacement parade. Julie S. répond que oui pour décharger le regard des salariés. Teddy K. demande si un passage est prévu pour éviter de traverser de la route. Sylvain C. revient sur le point car la question se pose pour les shows saisonniers. *Sylvain C. a envoyé cette réponse par mail après la réunion : pas de possibilité à moins de contourner en fonction de l'état d'avancement des activations sur Main Street.*

Sylvain C. a fait une demande de devis pour l'automatisation des portes de parade.

Teddy K. demande des précisions sur les estimations. Sylvain C. annonce 1.700.000 euros mais certains projets n'ont pas été chiffrés.

Point ODJ numéro 10 :
Point de suivi relatif au test Gilet chauffant*

Nicolas C. nous présente ce point de suivi.

[REDACTED] demande pourquoi les salariés WDS n'ont pas pu tester les gilets chauffants. les membres ont choisi les équipes testeuses.

Il y a eu deux déclenchements de grand froid cet hiver 2024-2025.

11h d'autonomies sont donnée par le fournisseur mais si le sélecteur de chauffes est mis au plus haut, la batterie dure 4 à 5 heures.

Daha M. demande plus de précisions sur les avis défavorables. Nicolas C. dit que le modèle ne correspondait pas.

Les testeurs répondent qu'une deuxième batterie sera idéale. [REDACTED] dit que le fournisseur a sorti une nouvelle batterie. L'info [REDACTED] e fournisseur en donnera.

Sylvain C. indique que des dotations seront déployées sur les équipes Custodial, Parking et Ticketing dès l'hiver prochain. Sébastien M. demande à faire tester la taille des gilets avant de les commander. Les salariés CDD et les intérimaires ne pourront pas avoir de gilets chauffants. Les nouveaux CDI pourront y accéder. Teddy K. demande pourquoi les équipes de Guest Flow n'y auront pas accès ? Sylvain C. dit que les équipes sont souvent à couverts. Teddy K. précise que les photos locations sont à l'extérieurs.

Malek B. déplore qu'Autopia ne disposent pas les gilets chauffants. Sylvain C. ajoute des dotations à cette équipe tout comme pour Guest Flow DLP.

Clément B. demande que les salariés du Déploiement disposent des gilets chauffants. Sylvain C. prend le point et il serait intéressant qu'il [REDACTED] *envoyé par mail cette réponse après la réunion : mail adressé le 2 [REDACTED] ndra la décision, ces salariés ne faisant pas partie de l'établisse*

[REDACTED] demande si les parasols chauffants resteront en place. Sylvain C. répond que

Point ODJ numéro 11 :

Bilan saison hiver 2024/2025 utilisation colonnes chauffantes*

Julie S. présente le document.

[REDACTED] qu'un parasol chauffant a pris feu à Cars Road Trip.

Mickael D. dit que les autres salariés des établissements devraient être sensibilisé car il y a des erreurs de manipulation et d'utilisation comme mettre la colonne chauffantes sous un parasol.

Alexandre T. demande qui fait le con [REDACTED] que la société est spécialisée. Des étiquettes avec la date du derni [REDACTED] e devraient être mise sur les colonnes chauffantes.

[REDACTED] mande si tous les salariés sont formés. Sylvain C. dit que tous les leaders sont remier temps puis les salariés opérationnels.

Sylvain C. dit qu'à la fin de la saison les parasols chauffants partiront en révision pour revenir avec les étiquettes avec la date de la révision et un numéro de référence. 30 nouvelles seront déployées. Il y en aura 100 pour notre établissement.

Point ODJ numéro 12 :

Point d'information relative aux odeurs sur Washington Steam Train*

Julie S. nous présente le point d'information et remonte sur l'origine de cette anomalie.

Les mesures VLEP seront diffusés en prochaine séance.

Sylvain C. nous informe en plus qu'une odeur de Febrèze a été ressentis en locomotive. A chaque fois qu'il y a eu une odeur suspecte, le train a été retiré des exploitations.

Clément B. annonce 1 AT déclaré. La problématique était qu'un goût de métallique se faisait ressentir avec beaucoup de salive en bouche.

La problématique intérieur est réglé grâce à la déviation mais l'odeur existe toujours quand les salariés tournent autour de la locomotive et montent sur le tender. Clément B. précise qu'une idée de port de masque a été annoncé et il demande l'avis des médecins de travail.

Le [REDACTED] a préconisé un port de masque mais pas pour les ingénieurs (con [REDACTED]). Il dit que les salariés ont tourné avec un train avec une odeur sans protection. Sylvain C. rappelle que dès que l'odeur était sentie, le train rentré au garage. Les salariés étaient à l'extérieur. Il fallait tester les travaux que la maintenance faisait la nuit.

Clément B. demande si cet épisode est fini. L'odeur de résidu d'huile brûlée se faisait ressentir dès que les freins étaient actionnés.

Cette problématique a divisé l'équipe car certains sentaient, d'autres non.

Teddy K. demande si le problème est réglé. Julie S. dit que la réparation a été faite, le compresseur est de nouveau étanche mais il y a eu des résiduels. Si l'odeur revient, la déviation a été faite pour sortir l'odeur de l'habitacle.

Sylvain C. propose une visite sur place.

Alexandre T. annonce des délais de maintenance longue car le compresseur n'a pas été le premier choix de réparation.

Teddy K. dit que la problématique aurait dû mieux traiter car les salariés disaient que lors du freinage, l'odeur se faisait sentir.

Clément B. demande pourquoi la maintenance n'a pas fait les tours de test. Sylvain C. dit que l'attraction est différente des autres car il n'existe pas de mode maintenance. Il dit qu'il peut aborder le point avec le chef d'établissement maintenance.

Adeline I. relève une problématique de cacher l'odeur. Nicolas C. dit que la problématique est un travail isolé sans l'accord de la hiérarchie.

Teddy K. déplore qu'il n'y ait pas eu un expert en séance. Sylvain C. répond qu'on fera une visite. Clément B. dit que l'alerte auprès des membres de la CSSCT et du chef d'établissement a aidé à l'arrêt du train.

Point ODJ numéro 13 :

Présentation aux membres de la CSSCT pour information, des prototypes de costumes de l'établissement en prévision de l'ouverture des futurs attractions – Projet Firefly, au bâtiment NALA

_____ s présentent des prototypes des costumes du projet

Pour l'attraction sur le thème de Frozen, l'inspiration des costumes vient du dessin animé la reine des neiges.

Le costume femme est composé de :

- une veste mi-saison zippée de 2 poches intérieures,
- une chemise brodée avec les manches retroussables,
- un veston / bustier zippé sur le côté,
- une jupe-culotte avec une ouverture sur le devant et 2 poches.

_____ demande si la ceinture et le pochon présent sur le costume homme feront partie me. Karine S. répond oui. Clément B. demande si les chaussettes avec la jupe-culotte. Karine S. propose des collants aux _____. e si les chaussettes seront fournies, la réponse est non.

Lors du code de 77, le bustier pourra être retiré. Le serre tête n'est pas obligatoire. Clément B. demande si c'est le même support que celui de Phantom Manor. Karine S. dit qu'un travail doit être fait dessus pour qu'il soit plus confortable.

Le costume homme est composé de :

- un pantalon zippé sur le côté avec un effet trompe-l'œil,
- un gilet avec des fausses poches,
- une chemise avec des manches retroussables,
- une veste zippée avec 2 poches intérieures.

Le manteau est court, étanche et dispose 2 poches intérieures, la capuche est réglable. Clément B. demande en quelle matière est le col ? Car il est allergique à la laine. Karine S. répond que le col est en laine. Marie B. demande si la capuche réglable dispose d'un cordon tout au long. Karine S. confirme.

La panoplie homme / femme se complète par un chapeau.

Clément B. demande comment porter les dotations hiver, les vêtements thermiques. Karine S. répond que la couleur des vêtements thermiques devrait être modifiée.

Mickaël D. demande si un test est prévu. Béatrice G. répond que non. Rénald G. précise que les membres avaient déjà demandé un test avant l'ouverture d'Avengers Campus. Karine S. prend le point. Clément B. demande si le test du nettoyage a été fait sur ces prototypes. Béatrice G. répond que oui et des modifications ont été apportées à la suite du test.

Pour les 2 autres attractions sur le thème de Raiponce et sur le projet Air, les costumes sont inspirés des fêtes foraines des années 20 et art déco.

Le costume femme est composé :

- une veste mi-saison,
- un gilet,
- une chemise avec des manches retroussables,
- une cravate réglable,
- un pantalon évasé qui ne doit pas être porté trop long,
- un béret.

[REDACTED] demande si la transpiration sera visible. Karine S. répond que la matière est te.

Le costume homme est composé :

- un pantalon confort fit,
- une chemise avec des manches retroussables,
- une veste mi-saison,
- une cravate.

Adeline I. demande s'il y a une solution pour les femmes enceintes. Béatrice G. dit qu'il n'y a pas de spécificité prévue.

Le manteau est court, imperméable et chaud avec une capuche réglable.

Teddy K. annonce un problème d'étanchéité sur la pochette. Sylvain C. précise que toutes les positions sont couvertes.

Carolina M. annonce une problématique avec la cape et le fait de porter un gilet jaune. Sylvain C. dit que le gilet jaune sera mis peu de temps. Clément B. précise qu'il faut le porter pendant les procédures d'ouverture et de fermeture.

La jupe pour les hommes est possible sur mesure.

Béatrice G. dit avoir lancé des appels d'offres, la production devrait partir en mai / juin pour une livraison en décembre. Clément B. demande si plus de quantité est prévue pour éviter les pénuries comme sur Avengers Campus. Béatrice G. répond qu'il y aura le moins de ratés possible. Teddy K. demande s'ils savent déjà quelle taille commander le plus. Béatrice G. répond qu'elle ne peut pas le savoir car les salariés arriveront après. Sylvain C. dit que le panel des 40 peut servir pour les 60 prochains salariés recrutés.

Béatrice G. annonce un délai de 6 à 8 mois pour le sur mesu [REDACTED] de quelle est la solution pendant ce délai ? Béatrice G. dit la chercher. [REDACTED] r-mesure est possible en interne. Béatrice G. dit que le sur-mesure est long car il faut prendre les mesures, dessiner un patron, créer un costume factice (pour ne pas gâcher de matière), faire un essayage pour ensuite partir en production.

Point ODJ numéro 14 :

**Pré
ma**

SSCT en vue du déploiement du

Béatrice G. annonce avoir un litige avec le fournisseur car il y a un défaut de fabrication. Lors du nettoyage, la matière du manteau cloque. En attendant les salariés du Ticketing peuvent mettre le manteau bleu de Fantasyland. À ce stade, il n'y a pas de solutions pour l'hiver prochain avec les manteaux défectueux. La solution apportée est de mettre le manteau Stroller. Il a été revisité avec une capuche réglable. Sylvain C. dit qu'en attendant le manteau approuvé peut être porté ainsi que l'ancien.

Clément B. demande où en est le projet pour les manteaux de Riverboat. Béatrice G. répond qu'ils arriveront pour l'hiver 2025 / 2026 et elle reviendra ce point en CSSCT.

Point ODJ numéro 15 :

Information relative au test de mise en place de chevalet de signalisation des dangers*

us présentent de nouveaux chevalets avec la possibilité
s se rangeront dans les poubelles une fois plié. Les
messages sont hors services, risque de chute et sens interdit. Ils sont floqués de l'établissement
à l'intérieur.

cise que le message sera plus précis que les simples cônes jaunes.

Adeline I. demande où sera stocké les panneaux magnétiques. Olivier L. propose de les
superposer. Vincent R. dit qu'ils peuvent être stockés au bureau des leaders par exemple.

Lise R. prévoit 400 chevalets en commençant avec les équipes propreté.

Alexandre T. demande si la visibilité sera bonne.

Daha M. demande le poids car certains salariés ne pourront pas en prendre plusieurs en même
temps. Vincent R. dit que 3 kg permet au chevalet d'être résistant au vent. Les poubelles où ils
seront stockés disposeront dans un espace pour maintenir le chevalet dans l'espace de stockage
lorsque que le liner sera sorti.

Alexandre T. demande s'ils seront bien vu la nuit. Lise R. dit que oui.

Marie B. demande si la force du vent a été testé. Olivier L. dit qu'ils sont plus résistants que
les cônes jaunes.

Mickael D. demande si la peinture est fluorescente. Lise R. répond que non.

Teddy K. demande si c'est fabriqué ici. Olivier L. dit que non, son coût est de 400 euros l'unité.

Vincent R. dit que les équipes Custodial vont être mis au courant et le cônes et les chevalets
vont être utilisé simultanément.

Point ODJ numéro 16 :

Point de suivi mise en place projet Yield management*

Vincent R. nous présente le point de suivi.

Rukunudeen B. dit que souvent le site est en maintenance jusqu'à 11H. Vincent R. dit avoir eu 5 pannes majeures (panne de plus d'une heure). Il existe un mode dégradé où le visiteur achète une place au prix fort et qu'il peut se faire rembourser plus tard.

Mickael D. demande s'il y a des refus de vente. Vincent R. dit que oui quand le parc est complet comme au 31 décembre et que les autres dates se remplissent très vite donc la vente est repoussée.

Daha M. demande en cas de coupure de courant. Vincent R. dit que le mode dégradé sera déployé.

Teddy K. demande comment le parc peut devenir complet en cours de journée. Vincent R. dit que la procédure se lance avec l'arrêt des ventes et la mise en place d'affichages.

Rukunudeen B. demande pourquoi les visiteurs ne reçoivent pas de notification lors d'annonce du parc complet. Et pourquoi la vente sur le site officiel est longue alors que sur un revendeur la vente est plus rapide. Vincent R. dit qu'une mise à jour est prévue pour une meilleure fluidité.

Point ODJ numéro 17 :

Point d'information relatif à l'amélioration du flux ticketing DLP*

Vincent R. nous informe sur ce point.

Dans les semaines à venir, dans les pics d'activités sera un bon test.

Vincent R. nous informe que si la demande SAP est faite en amont, le passage du visiteur est rapide. Il nous propose de le constater en temps réel.

On ne vend plus de tickets mais les guichets servent toujours pour renseigner et faire des cartes PMR.

Point ODJ numéro 18 :

Information des membres sur la mise à disposition de pantalon de pluie pour les équipes Guest Flow et propreté*

Vincent R. nous présente le surpantalon.

Adeline I. demande où on pourra les faire sécher. Vincent R. répond surtout pas dans une armoire chauffante.

 demande si on peut les déployer en attraction. Sylvain C. dit quand il pleut comme sur Story Book.

Guillaume D. demande la composition. Vincent R. répond que la matière est du polyester. Mickael D. demande si la matière est respirante. Vincent R. répond que oui.

Le surpantalon pourra être commandé dès demain pour débiter un test sur 10 salariés.

Daha M. demande si un ciré est possible. Sylvain C. répond que ce n'est pas prévu.

Point ODJ numéro 19 :

Information des membres de la CSSCT du déménagement des équipes encadrants propreté DLP*

Vincent R. nous présente le déménagement.

Au 1^{er} avril, le déménagement commence pour un bureau avec 2 fenêtres et +3,70 mètres d'espaces en plus.

Alexandre T. demande ce que devient l'ancien bureau. Vincent R. dit qu'il sera redonné à Merchandise.

Teddy K. demande si les fenêtres sont ouvrables. Vincent R. dit que oui pour une fenêtre.

Point ODJ numéro 20 :

Point de suivi des portes accès Ticketing DLP*

Davy DE JESUS PINTO nous présente le point de suivi.

Pour rappel, la tige doit être à 69 cm selon les recommandations de Mo (contrôleur de la CRAMIF). Renald G. précise que sur une porte un motif fait si la tige est à plus de 70 cm. Davy DJP. prend le point.

Le montage s'est fait sur 2 nuits avec des difficultés sur des pivots. Il y a beaucoup de bruits gênants pour les résidents du Disneyland Hôtel au-dessus. Du coup, les travaux se feront de jour avec les palissades.

Un planning n'a pas été annoncé à cause du problème des pivots. Sylvain C. demande un planning plus précis et demande une projection sur le trimestre qui arrive.

Nicolas C. dit que le poussé / tiré a été mesuré, il est entre 5 et 9 kg ce qui n'est pas bons.

Adeline I. demande quand le courrier de la CRAMIF avait été émis. Nicolas C. répond en décembre 2023.

Point ODJ numéro 21 :

Point de suivi relatif au déploiement des moyens de sécurisation (boutons d'alarme)*

Sylvain C. nous dit que le déploiement est en cours. Nous y reviendrons le prochain trimestre.

Clément B. demande la durée du plan. Sylvain C. annonce que le plan a été étalé sur 2024, 2025 et 2026.

Teddy K. demande si l'établissement Food aura des boutons de sécurisations à Hypérion car les seuls mis en place sont pour Spectacle et Parc Opération. Et il précise que le bouton d'alarme de la photo location est manquant. Sylvain C. reviendra sur ce point lors de la prochaine réunion.

Adeline I. demande si SP2S est formé. Sylvain C. me répond que oui.

Stephan B. demande de rajouter un bouton dans le couloir de sortie de Star Tour. Sylvain C. revient sur ce point lors de la prochaine CSSCT ordinaire.

Point ODJ numéro 22 : **Point d'information sur la prévention de RPS***

Sylvain C. présente le document.

DIVISION: DIRECTION		Equipes évaluées en suivi plan actions dans le DUERP	Equipes évaluées en cours d'attente du comité de pilotage	Equipes en cours d'évaluation (questionnaires et/ou sessions participatives)	Equipes planifiées sur 2025	Equipes planifiées sur 2026
Martina SARDELLI						
Attractions	Sylvain Caustrois		Ensemble des TL /TL EXP	Prod 3	Adventureland Disco 1 Production 3 + MANAGERS /SENIOR MANAGER	Campus 1 Frontierland Disco 2
Guest Entry Complex	Véronique Burdalo	Parking Duty managers / RAN Guest Flow WDS Propreté 1 Guest Relation + Coordinateurs VIP	Ensemble des TL /TL EXP	Pony Farm	Guest flow DLP Proprete wds + MANAGERS /SENIOR MANAGER	Ticketting DLP et WDS Relations visiteurs DLP et WDS Parking

Les enquêtes RPS des Senior Manager et des directeurs seront prochainement lancées.

Point ODJ numéro 23 :

Points d'informations diverses :

**Mission équipes Guest Flow au Café Hypérion
Automatisation portes parades**

Sylvain C. dit que le point n'a pas été finalisé, l'équipe reviendra avec des devis pour automatiser des portes parades.

Guest Flow a renforcé les équipes de Food pour filtrer les visiteurs du restaurant Hypérion. Teddy K. nous dit que la problématique est à cause des bornes car le temps de commande est plus rapide. Sylvain C. prend le point. *Sylvain C. répond par mail après la réunion : temps total : 7,5 min pour prise de commande et service du plateau versus 9 min pour prise de commande via caissier et remise du plateau.*

Point ODJ numéro 24 :
Visite à déterminer

Sylvain C. annonce les visites :

- Steam Train,
- Ticketing,
- les plateformes dernier wagon Steam Train (Mi-avril),
- Firefly,
- Bâtiment 507 (bureau Custodial),
- Consigne.

Point additif à l'ordre du jour

Information des membres de la CSSCT sur la poursuite du système de réservation en ligne équipe guest flow DLP et

se sent le déploiement du système de réservation dès le 18 avril 2025 sur ickey et au Pavillon des Princesses, le land Frozen est prévu également.

Des sessions de formations débuteront au 1^{er} avril 2025 sur smartphone et tablette. Sandrine LML. demande si les salariés de déploiement seront formés. Emmanuelle H. répond que oui par les chargés de formations.

Teddy K. dit que les CDD ne rentrent pas sur les sessions de formations car 60 salariés vont bientôt arrivés.

Carolina M. demande pourquoi les équipes de City Hall ne sont pas formés car ils vont devoir assister les visiteurs. Emmanuelle H. répond qu'une FAQ va être disponible. Renald G. précise que les équipes de Ticketing devraient être formées également. Sylvain C. demande que ces deux équipes fassent partie des sessions de formations.

Sylvain C. demande si le lancement à Hero Training Center (HTC) s'était bien déroulé. Marie B. qui a fait le lancement dit que la file d'attente virtuelle n'empêche pas la file d'attente physique, certains visiteurs attendent jusqu'à une heure. Sylvain C. dit que les créneaux devraient être réduits pour donner un maximum de créneaux aux visiteurs.

Teddy K. demande si une signalétique sera déployée. Emmanuelle H. répond que oui et ça ressemblera au HTC.

Clément B. demande si les salariés peuvent forcer le système ? Emmanuelle H. dit que le salarié pourra faire une réservation pour eux dès que le juridique approuvera la collecte de donnée personnelle.

Clément B. demande si une famille avec 5 enfants pourra faire une réservation car on peut réserver un créneau pour 6 personnes maximum. Emmanuelle H. dit que des exceptions seront faites. Marie B. dit que c'est difficile de faire des exceptions.

Teddy K. demande comment faire rentrer plus de personnes que le nombre maximum à l'Arcade Béta. Emmanuelle H. répond que IE devrait répondre à cette question. IE pourrait ajuster les durées des créneaux après le lancement.

Teddy K. dit qu'il y aura des situations si les visiteurs arrivent en retard. Emmanuelle H. dit que le système sera mieux que la file d'attente physique.

Mickaël D. demande des précisions pour les créneaux PMR. Emmanuelle H. dit que tous les visiteurs seront logés à la même enseigne.

Teddy K. demande comment se passera l'accès PMR à Meet Mickey. Emmanuelle H. dit que tous les visiteurs rentreront par la rampe PMR (tout à droite) pour arriver au mixer. Teddy K. dit qu'il y aura besoin un autre salarié. Sylvain C. dit que le labor standard sera étudié.